

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°24

Séance du conseil municipal du 24 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L'Autrèche », sous la présidence de M. Fabrice MEUNIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 6

Votants : 9

Date de la convocation et d'affichage : le 20 juin 2022

Présents : Fabrice MEUNIER, Laurent DA SILVA PEREIRA, Michel AVELINE, Éric CHANTEPIE, Jean-Claude FILLIEUL, et René ZIMMERMANN, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents : Noël GODEFROY et Séverine THIEULARD

Absents représentés : Christophe FUYNEL ayant donné pouvoir Éric CHANTEPIE
Wilfried DUBOIS ayant donné pouvoir à Laurent DA SILVA PEREIRA
Stéphanie LECLERE-FUYNEL ayant donné pouvoir à Fabrice MEUNIER

Secrétaire de séance : Laurent DA SILVA PEREIRA

OBJET : CHOIX DE L'ÉLECTRICIEN POUR LA POSE DU DÉFIBRILLATEUR

M. le Maire expose la situation :

- l'entreprise STAN ELEC de Saint Julien du Sarthe choisie pour effectuer la pose et le branchement électrique du défibrillateur sur le bâtiment de la mairie.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-préfecture le :

Publié ou Notifié le :



Le Maire,
Fabrice MEUNIER

